

Étude en cours :

Comme annoncé dans le précédent numéro d'ODiF info, les résultats du second volet de l'étude consacrée aux étudiant-e-s inscrit-e-s en PACES en 2017/2018 viennent de paraître. Cette seconde publication porte sur les résultats au premier concours (décembre 2017) et au concours final (mai 2018).

Le premier concours classe la population en deux catégories : les étudiant-e-s « autorisé-e-s à continuer » l'année de PACES au second semestre et celles et ceux « non autorisé-e-s à continuer » l'année de PACES. Le taux de « NAC » est fixé nationalement et concerne 15% des inscrit-e-s. Le fait d'être bachelier-e de l'année plutôt que doublant-e, de ne pas avoir obtenu une mention (surtout « bien » ou « très bien ») et d'avoir obtenu le baccalauréat en retard (à 19 ans ou plus) impacte de façon déterminante le résultat au premier concours. Ainsi et par exemple, 80% des étudiant-e-s qui ont obtenu le baccalauréat à l'âge normal ou en avance (i.e. 18 ans et moins) sont « autorisé-e-s à continuer », alors que cela n'est le cas que de la moitié des étudiant-e-s qui a obtenu le baccalauréat en retard (i.e. à 19 ans ou plus).

En ce qui concerne le concours final, on constate que 26% de l'ensemble des étudiant-e-s sont admis-es à l'un des concours des études de santé (médecine, odontologie, pharmacie, maïeutique) ou au concours d'entrée en formation de masso-kinésithérapie. Le taux d'ensemble masque cependant une différence très importante entre le taux d'admis des bachelier-e-s de l'année, 14% et le taux d'admis des autres inscrit-e-s (très majoritairement des doublant-e-s), 55% ! Si les bachelier-e-s de l'année représentent 70% des inscrit-e-s, ils/elles ne représentent que 38% des étudiant-e-s finalement admis-es à l'un des concours des études de santé ou au concours d'entrée en formation de masso-kinésithérapie.

À la veille des profonds changements annoncés (suppression de la PACES, partiels durant la licence...), ces données sont des éléments indispensables au murissement des réflexions en cours.

Chiffres à retenir :

49 159, c'est le nombre d'inscriptions administratives au 15 septembre 2018 dans les formations diplômantes de l'Université de Lille. Ce qui représente approximativement 75% de l'effectif constaté au 15 janvier 2018. Rappelons qu'à cette date, la campagne d'inscriptions n'est pas terminée.

S'agissant des néobachelier-e-s 2018, **10 816** ont pris au moins une inscription administrative dont 1 256 en DUT, 7 115 en licence et 2 251 en PACES, le reste essentiellement en DEUST et Préparation IEP.

Les bachelier-e-s de l'année titulaires d'un baccalauréat scientifique (S) représentent 47% du total et les économistes (ES) 24%. Quant aux littéraires (L), leur part est égale à celle des bachelier-e-s technologiques (13%).

Enquêtes d'insertion professionnelle des diplômé-e-s 2015

Les résultats de la dernière campagne d'enquêtes auprès des diplômé-e-s 2015 (DUT, licence professionnelle et master), visant à analyser leur devenir à plus ou moins 30 mois, viennent d'être publiés.

Ces enquêtes montrent que l'insertion professionnelle des diplômé-e-s de formation initiale de l'Université de Lille est globalement bonne puisque les taux d'insertion se situent respectivement à **94% pour les LP, 92% pour les masters et 89% pour les DUT**. La grande majorité des diplômé-e-s en emploi occupe un emploi stable et le plus souvent à temps plein. Avec du recul et quel que soit le diplôme obtenu, les enquêté-e-s se disent satisfait-e-s de leur formation et de leur emploi qu'ils/elles jugent, dans la majorité des cas, en adéquation avec celle-ci.

Evidemment, ces indicateurs globaux cachent des différences selon les domaines de formation.

Principaux indicateurs : enquêtes diplômé-e-s 2015			
Situation au 1 ^{er} décembre 2017	Diplômé-e-s 2015		
	DUT	LP	Master
Taux d'insertion	89%	94%	92%
Part des emplois stables	64%	76%	77%
Taux d'emploi cadre	16%	17%	62%
Taux d'emploi cadre et prof. intermédiaire	75%	79%	94%
Revenu net mensuel médian	1 500 €	1 625 €	1 938 €

Taux de réponse à l'enquête	71%	77%	81%
Nombre de diplômé-e-s interrogé-e-s	1 274	902	3 158

Enquêtes réalisées par téléphone et/ou en ligne entre le 1^{er} décembre 2017 et le 30 avril 2018 auprès des diplômé-e-s de formation initiale et de nationalité française ou étrangère ayant obtenu un baccalauréat en France.

Zoom sur :

L'évaluation des formations à l'Université de Lille

L'évaluation des formations sera assurée par l'ODiF en concertation avec les Vice-Président-e-s, les directeurs-trices de composantes et les responsables de formation. Ce dispositif d'enquêtes s'inscrit dans le cadre d'une démarche «qualité des formations» qui s'appuie sur une autoévaluation des formations permettant de lever des pistes de réflexion et/ou d'amélioration sur ces mêmes formations.

Les thématiques sur lesquelles les étudiant-e-s seront interrogé-e-s concernent essentiellement l'organisation de la formation et son environnement, et le regard qu'ils/elles portent sur le parcours de formation suivi (et non des enseignements matière par matière).

La logique sur laquelle repose ce dispositif est de pouvoir disposer, sur la période d'un contrat quinquennal, de deux évaluations sur les parcours de licence ainsi que sur les DUT, DEUST et licence professionnelle et de deux évaluations sur les masters : l'une s'intéressant au parcours rétrospectif suivi par l'étudiant, l'autre interrogeant plutôt l'année en cours. De cette façon, lors des évaluations HCERES et des campagnes d'accréditation, chaque responsable de formation aura à sa disposition l'ensemble des résultats issus de ces différentes enquêtes.

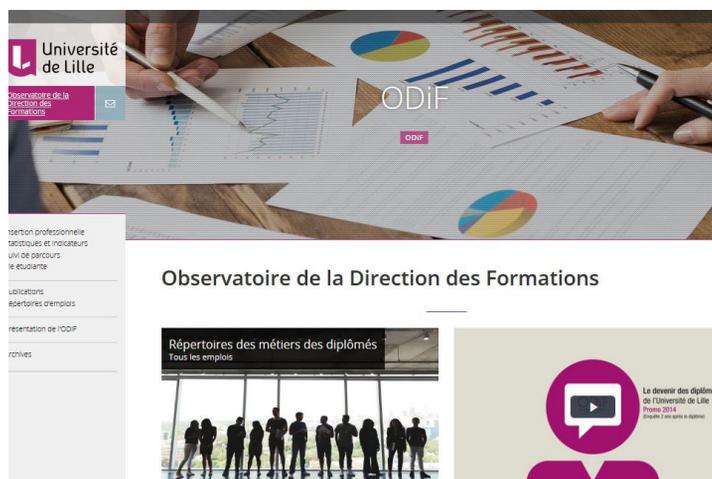
En 2018-2019, il a été décidé que l'évaluation des formations portera sur les parcours des étudiants de master et se fera donc auprès des étudiants de M2 (lancement de l'enquête décembre 2018).

Par la suite, une autre procédure sera mise en place pour l'évaluation des enseignements.

Le site WEB de l'ODiF est désormais accessible :

<https://odif.univ-lille.fr/>

Ce site a vocation à rendre visible et accessible l'ensemble des travaux et publications (objets d'une diffusion publique) et à informer sur l'actualité du service.



ODiF - Publications

- *Les résultats en PACES des bacheliers 2017 - inscrits 2017-2018 à l'Université de Lille*, Études & enquêtes n°13 - septembre 2018, 8p.
- *Le devenir des diplômés de DUT de l'Université de Lille - Promotion 2015*, Études & enquêtes n°12 - juillet 2018, 16p.
- *L'insertion professionnelle des diplômés de master de l'Université de Lille - Promotion 2015*, Études & enquêtes n°11 - juillet 2018, 16p.
- *Le devenir des diplômés de licence professionnelle de l'Université de Lille - Promotion 2015*, Études & enquêtes n°10 - juillet 2018, 12p.

ODiF - Contacts

Adresse : Bâtiment SUP/SUAIO - Cité Scientifique,
59655 Villeneuve d'Ascq Cedex

Tél. : +33 (0) 3.62.26.84.50
Mél : odif@univ-lille.fr

Conception - réalisation : ODiF
Maquette - Graphisme : Service
communication
Crédit photo : ODiF
Imprimerie : Université de Lille